Accueil extrascolaire de la commune d'Assesse

Dominique Billa
Responsable Accueil extrascolaire
Chamberland Lidwin
Coordinatrice ATL
083 / 63 68 22
0477 / 88 61 77
assesse.accueilextrascolaire@gmail.com

Projet pédagogique d'accueil AES : implantation Local de l'AES
Année scolaire 2023 - 2024

1. Présentation du service

La commune d'Assesse, dans un souci de répondre aux besoins des habitants en matière d'accueil et d'éducation des enfants, a décidé de créer un service chargé d'organiser l'accueil des enfants et de développer des activités en dehors des heures scolaires.
Ce service est reconnu et subventionné en tant qu'opérateur d'accueil par l'O.N.E. dans le cadre du décret Accueil Temps Libre du 03 juillet 2003 (dont les modalités d'application ont été fixées par l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 3 décembre 2003 et modifié par l'arrêté du 14 mai 2009). Le programme CLE de la commune d'Assesse (programme de Coordination Locale pour l'Enfance), dans lequel le service d'Accueil extrascolaire est opérateur, a reçu son agrément en août 2006.

2. Missions

- Assurer l'accueil extrascolaire des enfants de 2,5 ans à 12 ans afin de répondre aux demandes de garde émanant des parents dans le but de leur permettre de concilier la vie professionnelle et la vie familiale.
- Offrir aux enfants un accueil et des activités de qualité en dehors des heures scolaires.

3. Public

Nos activités sont ouvertes aux enfants fréquentant l'enseignement primaire ou maternel (2,5 ans à 12 ans) scolarisés et/ou habitants dans l'entité d'Assesse.
L'origine, les convictions personnelles, le milieu socio-économique, culturel (…) ne peuvent être en aucun cas des motifs d'exclusion. La diversité de la population contribue à la richesse de l'accueil. Le coût de participation aux différents accueils organisés ne devrait pas être un frein.

4. Objectifs

Notre projet éducatif avec les enfants s'articule autour du bien-être, du développement de l'autonomie, de la socialisation et de la citoyenneté, de l'épanouissement physique intellectuel et créatif et enfin, autour de l'accès à la culture.

4.1 Le bien – être

Nous veillons aux conditions de bien – être et de vie saine de l'enfant en :

- engageant du personnel qualifié ayant des connaissances approfondies en matière de développement de l'enfant et en offrant à ce personnel la possibilité de suivre des formations continuées ;
- organisant l'accueil dans des locaux adaptés ainsi qu'en veillant à l'aménagement et l'entretien de ces locaux ;
- veillant à respecter le rythme de l'enfant en alternant les périodes d'activités et de temps libre en donnant la possibilité de temps de sieste pour les plus jeunes ;
- posant un cadre structurant où les limites de chacun sont claires, où les règles de politesse et de respect mutuel sont explicites ;
- veillant à ce que le cadre soit sécurisant et rassurant pour les parents et les enfants
- proposant des goûters adaptés (durant les stages et l'accueil du mercredi), en favorisant une alimentation saine et des activités physiques et créatives variées.
- veillant à proposer des activités intérieures et extérieures en pensant également l'aménagement de l'espace extérieur avec les enfants.

4.2 Le développement de l'autonomie, la socialisation et la citoyenneté

Nous veillons au développement de ces concepts en :

- instaurant un climat de tolérance et de coopération entre les enfants, en valorisant l'entraide par l'organisation d'activités communes petits – grands afin de favoriser la coopération et la prise en charge des plus petits par des grands,
- valorisant les initiatives et laissant des possibilités de choix dans les activités proposées,
- proposant des jeux de société, de coopération pour l'apprentissage des règles et de l'entraide, des bricolages communs…
- organisant une concertation avec les enfants concernant les règles de fonctionnement à respecter, le respect de l'environnement (tri des déchets, respect du matériel utilisé et des lieux d'activités…), en énonçant les règles de vie en groupe (respect de l'autre, politesse…).

4.3 Épanouissement physique, créatif, intellectuel et accès à la culture

Nous y contribuons en :

- mettant en place des activités sportives, jeux de plein air, animations ludiques dans les cours d'écoles, infrastructures communales existantes (le hall sportif de Maillen, sentiers pédestres…), hors de la commune (déplacement en car communal): piscine, …
- développant des ateliers créatifs où différentes techniques d'expression et de communication sont abordées (arts plastiques, théâtre …)
- mettant à disposition des livres et jeux de société de la bibliothèque communale adaptés aux différents âges des enfants.
- mettant à disposition du matériel adapté aux différents âges des enfants (jeux de construction, jeux psychomoteurs, crayons…)
- organisant des visites à thème, des interventions d'animateurs extérieurs selon les thèmes abordés (un guide nature par exemple…).

5. Les parents

Nous attendons des parents qu'ils soient des partenaires dans l'accueil de leurs enfants. Toute participation à un des accueils proposés par nos services passe par une inscription via le portail parents et la remise de documents de renseignements complétés. L'inscription implique l'adhésion au présent projet pédagogique.

6. Horaire d'accueil

Site d'accueil	Période	Type d'accueil	Horaire	Age	Contact animateurs
Local de l'accueil Extrascolaire à Maillen	Année scolaire	Mercredi après-midi	12h30 à 18h	2,5 à 12 ans	0477 886 177
		Journées pédagogiques	Horaire identique à l'école	2,5 à 12 ans	
	Vacances scolaires	Stage de vacances	9h à 16h (+ garderie 7h30 à 9h et 16h à 18h)	3 à 12 ans	

7. Déroulement des différents accueils proposés

Accueil du mercredi après-midi

L'accueil a lieu dans les bâtiments de l'ancienne école libre de Maillen située ruelle du Pouillu à 5330 Maillen.
Un transport est assuré via un bus au départ des différentes écoles de l'entité vers le local d'accueil. A midi quart, le bus, accompagné d'un animateur démarre de l'école communale de Florée, fait arrêt dans chaque école pour arriver vers 13h à Maillen.
Un animateur est présent à 12h20 au local de Maillen afin d'accueillir les enfants assessois ne fréquentant pas une école de l'entité.
Les enfants mangent leur casse-croûte ensemble à l'arrivée au local. Ensuite, une période de jeux libres (intérieurs et/ou extérieurs) est proposée. Vers 14h, les animateurs commencent les animations prévues au planning. L'aménagement du coin sieste permet aux plus jeunes de se reposer. Vers 15h45, un goûter est offert aux enfants. Une fois le goûter terminé, les enfants peuvent jouer librement aux jeux, animations proposées.
Un matériel diversifié est mis à leur disposition : jeux de société, jeux de construction, jeux symboliques, jeux d'extérieurs, matériel de bricolage, aménagement d'un coin lecture, espace de rangement pour les cartables, coin cuisine….
L'animateur désigné gère les présences, via un scan. Il s'agit du même logiciel que celui mis en place dans chaque école.
Les animateurs s'assurent au départ de l'enfant que la personne venant le rechercher y est habilitée.
L'accueil se termine au plus tard à 18h.

Journée pédagogique

L'accueil a lieu dans les bâtiments de l'ancienne école libre de Maillen située ruelle du Pouillu à 5330 Maillen. Toutefois, si le nombre d'enfant est trop important, l'accueil sera organisé au sein de l'école même. Les heures d'ouverture et de fermeture sont identiques à l'horaire de l'école qui est, en journée pédagogique.
Les animateurs (un ou plusieurs suivant le nombre d'enfants inscrits) accueillent vos enfants.
Tout au long de la journée, des activités diversifiées sont proposées aux enfants, des animations, des périodes de jeux libres…
Les enfants amènent leur pique-nique et le mangent ensemble vers midi. Les plus jeunes peuvent se reposer dans le coin sieste l'après-midi.
Les animateurs s'assurent au départ de l'enfant que la personne venant le rechercher y est habilitée.
L'accueil à la journée pédagogique nécessite une inscription spécifique au préalable. Le courrier permettant l'inscription est distribué dans l'école concernée environ trois semaines avant ladite journée.

Stage de vacances

Les stages ont lieu dans les bâtiments de l'ancienne école libre de Maillen située ruelle du Pouillu à 5330 Maillen.
Un accueil garderie est prévu chaque jour avant et après la journée de stage. Le stage a lieu de 9h à 16h. Pour chaque stage, un thème est sélectionné au préalable par l'équipe encadrante et les animations sont programmées en fonction de celui-ci. Les activités consistent en des animations sportives, des ateliers créatifs, des animations socioculturelles, des ateliers découvertes, des sorties éducatives, détentes, un après – midi final plus festif… Le matériel nécessaire à l'aménagement des locaux et au bon déroulement des activités des stages est mis à disposition par la commune.
A midi, les enfants mangent ensemble leur casse-croûte. Une sieste est possible l'après – midi. Vers 15h30, un goûter est offert.
Comme pour les autres accueils, les animateurs s'assurent au départ de l'enfant que la personne venant le rechercher y est habilitée.
Le nouveau rythme scolaire demande des adaptations au niveau des périodes de stages.
L'accueil extrascolaire fonctionnera cette année avec deux semaines complètes de stage.
Stage d'automne en collaboration avec la régie autonome des sports du 23 au 27 octobre 2023 et stage AES du 30 octobre au 3 novembre 2023 (fermeture le 1er novembre).
Pour le **congé de détente** : Stage en collaboration avec la régie autonome des sports du 26 février au 1 mars 2024, stage AES du 4 au 8 mars 2024.
Pour le **congé de printemps** : stage AES du 29 avril au 3 mai 2024 (fermeture le 1er mai). Stage en collaboration avec la régie des sports du 6 au 10 mai 2024.
Pour les **vacances d'été** stages du 8 au 12 juillet, du 15 au 19 juillet et du 21 au 25 août 2024.
Les stages sont ouverts à tous les enfants à partir de 3 ans faisant ou non partie de l'entité d'Assesse.

8. Equipe encadrante

Afin d'assurer un encadrement de qualité une attention particulière est portée à la qualification et la formation continuée des accueillants et de la responsable du projet.
Chacun de nos accueillants (puéricultrice, animateur breveté, éducateur spécialisé) étant qualifié par son diplôme lors de son engagement, nous leurs demandons de suivre un minimum de 50 heures de formations continuées par période de 3 ans. Les formations sont choisies dans la brochure sur les formations 3 – 12 ans publiées par l'O.N.E. Elles sont en lien avec la réalité de terrain et les besoins de l'équipe encadrante.
Nous veillons également au côté sécurisant des statuts du personnel, les animateurs sont engagés sur base d'un CDI à mi-temps. La responsable de projet est engagée à ¾ temps et la coordinatrice ATL à mi-temps.

La responsable de projet est **Dominique Billa**. Elle a pour rôle le suivi des accueillantes, l'organisation et la concertation d'équipe, la planification des activités, l'encadrement et le suivi des formations des animateurs, l'information aux enfants et personnes qui confient leurs enfants, la surveillance de la mise en application des objectifs du présent projet pédagogique.

Contact : 083 / 63 68 22 - 0477 / 88 61 77 -
assesse.accueilextrascolaire@gmail.com
lidwin.chamberland@assesse.be

Les accueillantes sont :

- Laurence Laloux - Ecole libre de Courrière – Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Dominique Billa – Responsable de projet Accueil extrascolaire - Ecole communale de Courrière
- Hélène Poncelet - Ecole communale de Courrière – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Amandine Dresse - Ecole communale de Courrière – Accueil du mercredi après-midi – Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Pamela Gilson – Ecole communale de Sart Bernard – Accueil du mercredi après-midi – Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Nancy Simon – Ecole communale de Sart Bernard – Accueil du mercredi après-midi – Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Laetita Vlemincx– Ecole libre d'Assesse – Accueil du mercredi après-midi – Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Martine Loly – Ecole communale de Florée – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages
- Justine Marchal – Ecole libre d'Assesse – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Anaïs Lelièvre – Ecole communale de Maillen – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Isabelle Lahaut – Ecole libre d'Assesse – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages. (secondée par une personne en convention de bénévolat).
- Delphine Deravet – Ecole communale d'Assesse – Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages.
- Nathalie Faveaux – Ecole l'arbre-en-ciel de Jassogne - Accueil du mercredi après-midi - Accueil durant les journées pédagogiques – Stages. (Secondée par une personne en convention de bénévolat)

Ils ont pour rôle d'accueillir les enfants, de mettre en place des animations, d'assurer la mise en place d'un cadre clair et de veiller au respect de celui-ci, d'encadrer les activités, d'assurer le suivi des contacts avec les personnes qui confient les enfants, de relayer les informations à la responsable de projet, de veiller à la mise en application des objectifs du présent projet pédagogique.
Les accueillants veillent à l'accueil des nouveaux enfants et parents en montrant les locaux, les jeux, les copains et expliquant les règles de vie. Ils remettent les documents d'inscription aux nouveaux parents.

En cas d'absence d'un animateur (maladie, formation…), la responsable de projet organise au mieux son remplacement via l'engagement d'une personne répondant aux qualifications requises pour un contrat à durée déterminée.
En cas d'accident, les accueillants rassurent l'enfant, apportent des premiers soins, et appellent les parents ou les secours si la blessure est plus grave. Un accueillant prend en charge l'enfant pendant que les autres gèrent le groupe. Ils préviennent la coordinatrice.

Le taux d'encadrement :
Lors de l'accueil du mercredi, cinq animateurs sont présents pour une moyenne de 30 enfants. Le taux d'encadrement d'un accueillant pour huit enfants est tout à fait respecté.
Pour les journées pédagogiques et les stages, le taux d'encadrement pratiqué est d'un accueillant pour huit à dix enfants en fonction de l'âge de ceux-ci.

Dominique Billa
Responsable Accueil extrascolaire
Chamberland Lidwin
Coordinatrice ATL
083 / 63 68 22
0477 / 88 61 77
assesse.accueilextrascolaire@gmail.com